RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 40075
Numéro SIREN : 421 835 505
Nom ou dénomination : SODILOISON

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2019 sous le numéro de dépôt 6951

« SODILOISON »

Société Anonyme au capital de €.37.500
Siège Social : Rue de l'Abbaye
62218 LOISON SOUS LENS

421 835 505 R.C.S. ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME

cerfa N°15949*01
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise : Rue de l'Abbaye 62218 LOISON SOUS LENS — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 4 2 1 8 3 5 5 0 5 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/01/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	193 604	AG	176 136	17 468
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	3 233	AM		3 233
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 224 170	AQ	505 882	718 289
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 491 395	AS	739 732	751 664
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 354 074	AU	1 112 149	1 241 925
	Immobilisations en cours	AV	191 252	AW		191 252
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	2 753 418	CV		2 753 418
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 012 306	BE		1 012 306
	Prêts	BF	23 312	BG		23 312
	Autres immobilisations financières*	BH	29 471	BI		29 471
	TOTAL (II)	BJ	9 276 236	BK	2 533 898	6 742 337
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	74 224	BM		74 224
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 949 008	BU	174 822	3 774 186
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	66 654	BW		66 654
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 055 083	BY	73 336	981 746
	Autres créances (3)	BZ	2 289 680	CA		2 289 680
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	885 968	CG		885 968
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	423 775	CI		423 775
	TOTAL (III)	CJ	8 744 392	CK	248 158	8 496 233
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	18 020 628	1A	2 782 057	15 238 571

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐*

Exercice N : 31/01/2019

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 500)		DA	37 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 010
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	612
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	4 048 983
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	509 123
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	13 579
		TOTAL (I)	DL	4 614 806
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	105 496
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	105 496
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 764 407
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	108 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	4 260
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 221 837
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 587 289
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	591 438
	Autres dettes		EA	240 235
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	10 518 268
	Ecarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 238 571

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 028 328
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	619 405

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052 - SD 2019

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	50 752 962	FB		FC 50 752 962
	Production vendue biens *	FD	2 942 963	FE		FF 2 942 963
	Production vendue services *	FG	844 969	FH		FI 844 969
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	54 540 894	FK		FL 54 540 894
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO 50 769
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 170 408
	Autres Produits (1) (11)					FQ 260 277
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 55 022 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS 42 920 186
	Variation de stock (marchandises) *					FT -175 455
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU 1 833 033
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV 18 523
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 4 112 144
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 914 959
	Salaires et traitements *					FY 3 769 737
	Charges sociales (10)					FZ 1 271 605
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA 411 266
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 179 535
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 70 655
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 55 326 189
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG -303 840
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 624 456
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 2 351
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 17 787
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP 644 594
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 39 557
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU 39 557
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 605 037
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 301 197

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Imprimé obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 115
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 340
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 455
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 552
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 014
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	115 055
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	136 621
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-124 166
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	-332 092
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	55 679 398
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	55 170 275
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	509 123

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	47 292
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	11 817
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	47 405
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	637 120
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	77 292
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 000
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 090
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	2 664	
Franchises sur sinistres	1 431	
Impôts et taxes	11 055	151
Autres charges personnel	403	
Cession éléments actifs	6 014	4 340

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Mat. & fournitures	17 600	18 065
Marchandises	1 597	4 267
Sous-traitance	4 542	247
Locations	30	
Entretien & réparations	221	1 494

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019 dont le total est de 15 238 570,86 Euros, dégage un bénéfice de 509 122,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

Depuis le 1er février 1999, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société mère".

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 03 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels	de 02 à 10 ans
- Logiciels	de 02 à 04 ans
- Agencements, aénagmts, instal	de 03 à 10 ans
- Matériel de transport	de 01 à 05 ans
- Matériel de bureau et info	de 02 à 07 ans
- Mobilier	de 07 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).
Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014 et 2015.
Une provision de 105 496 € a donc été comptabilisée.

OUVERTURE D'UNE BRASSERIE

Une brasserie a été ouverte le 25 janvier 2019.

Elle est exploitée sous l'enseigne "Brasserie de l'Abbaye" dans la galerie marchande.
L'investissement (agencements, matériels et outillages d'exploitation) s'élève à 464 k€.

LITIGE PRUD'HOMAL

Au cours de l'exercice clos au 31/01/2016, un litige prud'homal était né. Au 31/01/2019, la demande a été retirée mais peut toujours être réactivée. L'avancement de la procédure ne permet donc pas d'établir le bien fondé de la demande.
En conséquence, ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision pour risques.

cerfa Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2019

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	197 784	KE		KF	15 165	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	560 818	KN		KO	19 938	
CORPORELLES	Installations générales, agencements et aménagements des contructions * [Dont Composants M2]	KP	361 986	KQ		KR	281 428	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	1 410 693	KT		KU	91 619	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 531 622	KW		KX	371 482	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	32 900	KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	414 604	LC		LD	42 461	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	7 490	LI		LJ	183 762	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK	11 000	LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	4 331 113	LO		LP	990 690	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	2 753 418	8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	1 006 849	1R		1S	6 082	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	53 232	1U		1V	-449	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	3 813 499	LR		LS	5 633	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	8 342 396	ØH		ØJ	1 011 488	

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	5 113	LV	10 999	LW	196 837	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	580 756	MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	643 414	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	10 916	MK	1 491 395	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	27 534	MN	1 875 570	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	32 900	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	11 462	MT	445 604	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	191 252	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	11 000	ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY	11 000	NG	49 911	NH	5 260 892	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 753 418	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	625	2C	1 012 306	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	52 783	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ	625	NK	3 818 507	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	16 113	ØK	61 535	ØL	9 276 236	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2019

...obligatoire (article 53 A ...général des impôts.)

Exercice N clos le 31/01/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2019

Désignation de l' entreprise Sas SODILOISON — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	181 671	PF	5 464	PG	10 999	PH	176 136
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	160 840	PS	34 048	PT		PU	194 889
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	290 190	PW	20 803	PX		PY	310 993
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	588 339	QA	156 920	QB	5 527	QC	739 732
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	630 697	QE	161 386	QF	27 534	QG	764 549
	Matériel de transport	QH	1 691	QI	8 225	QJ		QK	9 916
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	317 190	QM	31 955	QN	11 462	QO	337 684
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 988 947	QV	413 338	QW	44 522	QX	2 357 762
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	2 170 618	ØP	418 802	ØQ	55 521	ØR	2 533 898

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7	1 994	R8		R9		S1		S2		S3		S4	1 994
	Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	29	V7		V8		V9		W1		W2		W3	29
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	2 024	X3		X4		X5		X6		X7		X8	2 024
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	2 024	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	2 024

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	2 024	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	2 024

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2019

Désignation de l' entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	11 555	TM	2 024	TN		TO	13 579	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	11 555	TS	2 024	TT		TU	13 579	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	105 496	5X		5Y	105 496	
	TOTAL II	5Z		TV	105 496	TW		TX	105 496	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	159 754	6P	174 822	6R	159 754	6S	174 822	
	Sur comptes clients	6T	69 278	6U	4 713	6V	654	6W	73 336	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	229 032	TY	179 535	TZ	160 408	UA	248 158	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	240 587	UB	287 055	UC	160 408	UD	367 233	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	179 535	UF	160 408			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	107 520	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2019

Désignation de l' entreprise : Sas SODILOISON — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	23 312	UR		US	23 312
	Autres immobilisations financières	UT	29 471	UV		UW	29 471
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	97 502		97 502		
	Autres créances clients	UX	957 580		957 580		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 823		2 823		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	9 420		9 420		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	392 620		392 620		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	362 646		362 646		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	522		522		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 302 545		12 664		1 289 881
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	219 103		219 103		
Charges constatées d'avance		VS	423 775		423 775		
TOTAUX		VT	3 821 321	VU	2 478 657	VV	1 342 664
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 764 407	1 278 727	2 146 886	338 794
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 696	19 696		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 221 837	4 221 837		
Personnel et comptes rattachés		8C	568 086	568 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	458 333	458 333		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	59 675	59 675		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	501 195	501 195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	591 438	591 438		
Groupe et associés (2)		VI	89 107	89 107		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	240 235	240 235		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	10 514 008	VZ 8 028 328	2 146 886	338 794
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	89 107
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	641 148	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

« SODILOISON »

Société par actions Simplifiée au capital de €.37.500
Siège Social: Rue de l'Abbaye
62218 LOISON SOUS LENS

421 835 505 R.C.S. ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019, s'élevant à €.509.122,72, dont €.178.442 de CICE, comme suit :

- à la réserve facultative (montant du CICE)€.178.442
- à distribuer à titre de dividendes.....€.200.000
- le solde à la réserve facultative€.130.680,72

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de €.80.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune.
*les prélèvements sociaux de 17,20 %,

les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.
En conséquence :

- la réserve légale restera à €.5.010,12, soit 10% du capital social.
- la réserve indisponible restera fixée à €.612,27.
- la réserve facultative sera portée de €.4.048.982,50 à €.4.558.105,22

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS SODILOISON

31 Janvier 2019

SAS SODILOISON

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 37 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE L'ABBAYE – 62 218 LOISON SOUS LENS

R.C. BETHUNE B 421 835 505

SIRET : 421 835 505 00015 APE 4711F

..*.*.*

S O M M A I R E

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

SAS SODILOISON

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 37 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE L'ABBAYE – 62 218 LOISON SOUS LENS

R.C. BETHUNE B 421 835 505

SIRET: 421 835 505 00015 APE 4711F

..*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SODILOISON relatifs à l'exercice clos le 31/01/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SODILOISON à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nos contrôles relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019 se sont axés sur les estimations significatives des produits à recevoir retenues pour l'arrêté des comptes sociaux,
- nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture de l'exercice ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS SODILOISON à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 10 juin 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT

CLOSSET

Associé

Bilan

BILAN

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ACTIF

	Valeurs au 31/01/19			% de l'actif	Valeurs au 31/01/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	193 604	176 136	17 468		11 000	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes	3 233		3 233		5 113	
Immobilisations corporelles				19		17
Terrains						
Constructions	1 224 170	505 882	718 289		471 774	
Installations tech., matériel & outillages	1 491 395	739 732	751 664		822 354	
Autres immobilisations corporelles	2 354 074	1 112 149	1 241 925		1 029 549	
Immobilisations corporelles en cours	191 252		191 252		7 490	
Avances et acomptes					11 000	
Immobilisations financières (2)				25		27
Participations	2 753 418		2 753 418		2 753 418	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 012 306		1 012 306		1 006 849	
Prêts	23 312		23 312		23 312	
Autres immobilisations financières	29 471		29 471		29 920	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**9 276 236**	**2 533 898**	**6 742 337**	**44**	**6 171 779**	**44**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				25		27
Matières premières et autres appro	74 224		74 224		92 747	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 949 008	174 822	3 774 186		3 613 799	
Avances et acomptes versés sur commandes	66 654		66 654		59 103	
Créances				21		17
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 055 083	73 336	981 746		689 437	
Autres créances (3)	2 289 680		2 289 680		1 637 229	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	885 968		885 968	6	1 198 381	9
Charges constatées d'avance (3)	423 775		423 775	3	438 286	3
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 744 392**	**248 158**	**8 496 233**	**56**	**7 728 981**	**56**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**18 020 628**	**2 782 057**	**15 238 571**	**100**	**13 900 759**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

PASSIF

	Valeurs au 31/01/19	% du passif	Valeurs au 31/01/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 37 500)	**37 500**		37 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		**27**		27
Réserve légale	**5 010**		5 010	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	**612**		612	
Autres réserves	**4 048 983**		3 747 343	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**509 123**	**3**	501 640	4
SITUATION NETTE	**4 601 228**	**30**	4 292 105	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	**13 579**		11 555	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 614 806**	**30**	**4 303 660**	**31**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	**105 496**			
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**105 496**	**1**		
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	**3 764 407**	**25**	4 417 220	32
Emprunts et dettes financières diverses (3)	**108 803**	**1**	23 076	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**4 260**		5 331	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	**4 221 837**	**28**	3 516 997	25
Dettes fiscales et sociales	**1 587 289**	**10**	1 350 572	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	**591 438**	**4**	128 981	1
Autres dettes	**240 235**	**2**	154 921	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**10 518 268**	**69**	**9 597 099**	**69**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**15 238 571**	**100**	**13 900 759**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*2 485 680*		*3 138 830*	
(1) Dont à moins d'un an	*8 028 328*		*6 458 269*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*619 405*		*631 072*	
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Du 01/02/17 Au 31/01/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	50 752 962	93	46 422 574	91	4 330 387	9
Production vendue (biens et services)	3 787 932	7	4 371 934	9	-584 002	-13
Montant net du chiffre d'affaires	**54 540 894**	**100**	**50 794 509**	**100**	**3 746 385**	**7**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	50 769		62 797		-12 028	-19
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	170 408		133 431		36 977	28
Autres produits	260 277		283 775	1	-23 498	-8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**55 022 348**	**101**	**51 274 512**	**101**	**3 747 836**	**7**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	42 483 947	78	38 307 717	75	4 176 230	11
Variation de stocks	-175 455		134 840		-310 295	-230
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 833 033	3	2 420 210	5	-587 177	-24
Variation de stocks	18 523		-17 595		36 118	205
Autres achats et charges externes	4 548 383	8	4 245 209	8	303 174	7
Impôts, taxes et versements assimilés	914 959	2	859 434	2	55 525	6
Salaires et traitements	3 769 737	7	3 495 758	7	273 979	8
Charges sociales	1 271 605	2	1 210 865	2	60 740	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	411 266	1	428 407	1	-17 141	-4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	179 535		159 754		19 781	12
Dotations aux provisions						
Autres charges	70 655		80 494		-9 839	-12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**55 326 189**	**101**	**51 325 094**	**101**	**4 001 095**	**8**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-303 840**	**-1**	**-50 582**		**-253 258**	**-501**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*47 292*	*30 140*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*47 405*	*61 928*

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Du 01/02/17 Au 31/01/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	**624 456**	**1**	322 140	1	302 316	94
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	**2 351**		1 317		1 034	79
Autres intérêts et produits assimilés (3)	**17 787**		14 342		3 445	24
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**644 594**	**1**	**337 799**	**1**	**306 796**	**91**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	**39 557**		46 091		-6 533	-14
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**39 557**		**46 091**		**-6 533**	**-14**
RÉSULTAT FINANCIER	**605 037**	**1**	**291 708**	**1**	**313 329**	**107**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**301 197**	**1**	**241 127**		**60 071**	**25**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	**8 115**		10 826		-2 711	-25
Sur opérations en capital	**4 340**		130 888		-126 548	-97
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**12 455**		**141 714**		**-129 259**	**-91**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	**15 552**		45 943		-30 391	-66
Sur opérations en capital	**6 014**		112 750		-106 736	-95
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	**115 055**		2 112		112 943	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**136 621**		**160 805**		**-24 184**	**-15**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-124 166**		**-19 092**		**-105 074**	**550**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-332 092	-1	-279 605	-1	-52 487	19
TOTAL DES PRODUITS	**55 679 398**	**102**	**51 754 025**	**102**	**3 925 373**	**8**
TOTAL DES CHARGES	**55 170 275**	**101**	**51 252 385**	**101**	**3 917 891**	**8**
Bénéfice ou Perte	**509 123**	**1**	**501 640**	**1**	**7 483**	**1**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *637 120* — *333 698*

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe légale

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019 dont le total est de 15 238 570,86 Euros, dégage un bénéfice de 509 122,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

Depuis le 1er février 1999, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société mère".

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 03 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels	de 02 à 10 ans
- Logiciels	de 02 à 04 ans
- Agencements, aénagmts, instal	de 03 à 10 ans
- Matériel de transport	de 01 à 05 ans
- Matériel de bureau et info	de 02 à 07 ans
- Mobilier	de 07 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).
Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014 et 2015.
Une provision de 105 496 € a donc été comptabilisée.

OUVERTURE D'UNE BRASSERIE

Une brasserie a été ouverte le 25 janvier 2019.

Elle est exploitée sous l'enseigne "Brasserie de l'Abbaye" dans la galerie marchande.
L'investissement (agencements, matériels et outillages d'exploitation) s'élève à 464 k€.

LITIGE PRUD'HOMAL

Au cours de l'exercice clos au 31/01/2016, un litige prud'homal était né. Au 31/01/2019, la demande a été retirée mais peut toujours être réactivée. L'avancement de la procédure ne permet donc pas d'établir le bien fondé de la demande.
En conséquence, ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision pour risques.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 janvier 2019 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 191 588 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2018, dont 13 625 euros avaient été provisionnés en produit à recevoir au 31 janvier 2018.
Il a été constaté au 31 janvier 2019 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 479 euros au titre de la quote-part des participations détenues dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés non soumis à l'impôt sur les sociétés.
Ce crédit d'impôt d'un montant global de 178 442 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2017 a été utilisé en 2018 de la manière suivante :
- Investissements

En outre, ce crédit d'impôt n'a pas contribué au financement d'une éventuelle hausse des bénéfices distribués, ni augmenté les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	197 784		15 165
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui	560 818		19 938
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	361 986		281 428
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 410 693		91 619
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 531 622		371 482
CORPORELLES		Matériel de transport	32 900		
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	414 604		42 461
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		7 490		183 762
CORPORELLES	Avances et acomptes		11 000		
		TOTAL	4 331 113		990 690
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		2 753 418		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1 006 849		6 082
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		53 232		-449
		TOTAL	3 813 499		5 633
		TOTAL GENERAL	**8 342 396**		**1 011 488**

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**	5 113	10 999	196 837	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			580 756	
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons			643 414	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			10 916	1 491 395	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		27 534	1 875 570	
CORPORELLES		Matériel de transport			32 900	
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier		11 462	445 604	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				191 252	
CORPORELLES	Avances et acomptes		11 000			
		TOTAL	11 000	49 911	5 260 892	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				2 753 418	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			625	1 012 306	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				52 783	
		TOTAL		625	3 818 507	
		TOTAL GENERAL	**16 113**	**61 535**	**9 276 236**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	181 671	5 464	10 999	176 136
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	160 840	34 048		194 889
	Inst. générales agen. aménag.	290 190	20 803		310 993
Inst. techniques matériel et outil. industriels		588 339	156 920	5 527	739 732
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	630 697	161 386	27 534	764 549
	Matériel de transport	1 691	8 225		9 916
	Mat. bureau et informatiq., mob.	317 190	31 955	11 462	337 684
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 988 947	413 338	44 522	2 357 762
	TOTAL GENERAL	**2 170 618**	**418 802**	**55 521**	**2 533 898**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui	1 994						1 994
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.	29						29
	Emballages réc. divers							
	TOTAL	2 024						2 024
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL		**2 024**						**2 024**
Total général non ventilé			**2 024**					**2 024**

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	11 555	2 024		13 579
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**11 555**	**2 024**		**13 579**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		105 496		105 496
	TOTAL		**105 496**		**105 496**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	159 754	174 822	159 754	174 822
	Sur comptes clients	69 278	4 713	654	73 336
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**229 032**	**179 535**	**160 408**	**248 158**
	TOTAL GÉNÉRAL	**240 587**	**287 055**	**160 408**	**367 233**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		179 535	160 408	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		107 520		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	23 312		23 312
	Autres immobilisations financières	29 471		29 471
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	97 502	97 502	
	Autres créances clients	957 580	957 580	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 823	2 823	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 420	9 420	
	Impôts sur les bénéfices	392 620	392 620	
	Etat & autres — Taxe sur la valeur ajoutée	362 646	362 646	
	coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	522	522	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 302 545	12 664	1 289 881
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	219 103	219 103	
	Charges constatées d'avance	423 775	423 775	
	TOTAUX	**3 821 321**	**2 478 657**	**1 342 664**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ETAT DES DETTES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	3 764 407	1 278 727	2 146 886	338 794
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		19 696	19 696		
Fournisseurs & comptes rattachés		4 221 837	4 221 837		
Personnel & comptes rattachés		568 086	568 086		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		458 333	458 333		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	59 675	59 675		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	501 195	501 195		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		591 438	591 438		
Groupe & associés (2)		89 107	89 107		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		240 235	240 235		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**10 514 008**	**8 028 328**	**2 146 886**	**338 794**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 641 148
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 89 107

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	423 775
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**423 775**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	645 131
Autres créances	207 590
Disponibilités	
TOTAL	**852 721**

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 193
Emprunts et dettes financières divers	923
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 743
Dettes fiscales et sociales	876 832
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 060
Autres dettes	362
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**1 588 113**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	15,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	15,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	50 752 962		50 752 962
Ventes de produits finis	2 942 963		2 942 963
Prestations de services	844 969		844 969
Chiffre d'affaires	**54 540 894**		**54 540 894**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-303 840	-197 151	-62 045	-241 795
RÉSULTAT FINANCIER	605 037	-7 297	-2 432	607 469
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-124 166	-121 502	-40 501	-83 665
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI			-178 442	178 442
CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE			-2 297	2 297
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-46 375	46 375
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS				
CONTRIBUTION SOCIALE SUR L'IS				
TOTAL	**177 031**	**-325 950**	**-332 092**	**509 123**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 204 420,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:
- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 62 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 1%)
- Rotation: Moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 2,00%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 35,61 % a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	7 463 627					7 463 627
Engagements assortis de sûretés réelles	1 107 225					1 107 225
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	22 672					22 672
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**8 593 524**					**8 593 524**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	204 420			204 420
TOTAL	**8 797 944**			**8 797 944**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 107 225	1 107 225
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**1 107 225**	**1 107 225**

ACCROISSEMENTS ET ALLÉGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	1 386		1 632	1 386	1 632	
- autres	88 315		96 749	88 315	96 749	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**89 701**		**98 381**	**89 701**	**98 381**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	700 415		300 973		1 001 388	
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	31/01/2019	31/01/2018
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	9,00	6,00
Agents de maîtrise	16,00	16,00
Employés et techniciens	134,00	124,00
Ouvriers		
Total	**159,00**	**146,00**

ENTREPRISES LIÉES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce	Montant concernant les entreprises Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières			
Participations		2 753 418	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total des immobilisations		**2 753 418**	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		1 302 545	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total des créances		**1 302 545**	
Disponibilités			
Total des disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total des dettes	**180 656**		
Produits			
Produits de participations		624 456	
Autres produits financiers		12 664	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 02/18 au 01/19	Exercice 02/17 au 01/18	Exercice 02/16 au 01/17	Exercice N-3	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	**37 500**	37 500	37 500	37 500	37 500
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	**2 500**	2 500	2 500	2 500	2 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	**54 540 894**	50 794 509	46 560 191	43 469 822	41 970 638
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	**722 479**	688 878	507 619	303 331	557 032
Impôts sur les bénéfices	**-332 092**	-279 605	-295 270	-302 195	-220 664
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	**509 123**	501 640	266 384	396 158	480 098
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	**545 448**	466 843	536 505	209 368	**297 598**
Résultat distribué (D)		200 000			
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	**288,99**	275,55	203,05	121,33	**222,81**
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	**421,83**	387,39	321,16	242,21	**311,08**
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	**203,65**	200,66	106,55	158,46	192,04
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		80,00			
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	**159**	161	154	130	130
Montant de la masse salariale de l'exercice	**3 769 737**	3 495 758	3 388 733	3 146 078	3 126 394
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	**1 271 605**	1 210 865	1 193 017	1 143 287	1 184 629

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/01/2018) avant affectations	3 802 020
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	301 640
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/02/2018)	4 103 660
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**4 103 660**
Variations en cours d'exercice	511 146
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	2 024
Résultat de l'exercice	509 123
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	**4 614 806**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**511 146**
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	511 146

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
LOISONDIS - -	37 500	77 623	98,20	2 753 418	2 753 418	1 302 545		1 715 638	531 397	624 456
Observations	Comptes annuels au 31/01/2019									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas SODILOISON

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

Filiales et participations (1)	Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
					Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises au §A :											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
2. Participations non reprises au §A :											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.